

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Jeudi 12 Novembre 2020

L'An deux mille vingt et le douze novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Jeanine Parent, Mr Pascal Pion, Adjoint, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Raphaël Berthillier, Mme Delphine Champion, Mr Emeric Landre, Mr Nicolas Perche, Mr Laurent Martin, Mme Nathalie Buffy, Mr Freddy Berezyiat,
Excusés : Mme Pagneux ayant donné pouvoir à Mr Martin, Mr Dussud ayant donné pouvoir à Mr Berthillier,.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020

Mme Françoise DELAY a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 30 septembre 2020.

1- Expositions temporaires 2021 au Musée Chintreuil

Mme Nelly Catherin présente les projets d'expositions temporaires pour 2021 intitulée « La peau des arbres »- Florence le Maux et artistes photographes associés

Le conseil municipal approuve le budget alloué à cette exposition temporaire et autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de la DRAC.

(unanimité)

2- Règlement intérieur du conseil municipal

L'article L2121-8 du Code Général des Collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur. Le conseil municipal valide le document élaboré.

(unanimité)

3- Commission de contrôle de la liste électorale

Conformément aux dispositions en vigueur, le conseil municipal désigne les membres de la commission de contrôle de la liste électorale. Cette commission est composée de 3 conseillers issus de la liste majoritaire et de 2 conseillers issus de la liste minoritaire pris dans l'ordre du tableau. Le maire et les adjoints ne peuvent siéger au sein de cette commission :

La commission est donc composée de :

Titulaires :
Jeanine GUILLAIN
Annick THEVENARD
Danièle MASSU
Marie Claude PAGNEUX
Laurent MARTIN

Suppléants
Claude RIMETTE
Raphaël BERTHILLIER
Delphine CHAMPION
Nathalie BUFFY
Freddy BEREYZIAT

(unanimité)

4- Télétransmission des actes de la commune

Le conseil municipal décide d'engager la commune dans la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité à la Préfecture

Pour cela le prestataire informatique retenu est JVS MAIRISTEM. Le conseil municipal autorise le maire à signer électroniquement les actes télétransmis et la convention de mise en œuvre de la télétransmission avec la préfecture de l'Ain

(unanimité)

5- Adhésion au fonds de solidarité Logement

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion de la commune de Pont de Vaux au fonds de solidarité logement pour le prix de 0.30 € par habitants

(unanimité)

6- Révision des tarifs assainissement

Le conseil municipal fixe les tarifs d'assainissement comme suit :

Prix du m³ : 1..50 € HT

Prime fixe : 50 €

(unanimité)

7- Subvention pour l'association Festivrac

Le conseil municipal décide d'allouer la somme de 1800 € à l'association Festivrac

(unanimité)

8- Questions diverse

- Candidature de la Ville de Pont de Vaux au programme national « Petites Villes de Demain » : la commune de Pont de Vaux a été présélectionnée parmi 27 communes du Département pour faire partie du programme Petites Villes de Demain. Une lettre de candidature a été envoyée.
- Résidence Léonard Racle : les plans de la Résidence Leonard Racle sont présentés aux conseillers municipaux
- Aménagement d'un accès PMR pour les bus Place Joubert : Monsieur le Maire présente les esquisses préparées par le Conseil départemental de l'Ain en vue de mettre en place un accès PMR pour les bus. Ce projet a pour effet de modifier l'aspect de la place. Le plan est présenté aux conseillers municipaux.

- Mr Touraine expose à l'assemblée les différents travaux réalisés dans les écoles
- Rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable : celui-ci est résumé par Mr Touraine. Il est disponible pour consultation à la mairie
- Eglise : Mr le Maire indique qu'une solution avait été envisagée pour installer une porte vitrée au niveau du chœur de l'Eglise pour améliorer le chauffage. Après concertation avec les responsables de la paroisse, une autre solution a été retenue. Une nouvelle couronne de chauffage supplémentaire sera installée au niveau du chœur.
- Demande de l'entreprise IPM : l'entreprise IPM fait face actuellement un à un accroissement très important de ses commandes. Pour lui permettre de répondre à cette charge de travail, il lui est nécessaire de trouver un emplacement pour stocker son matériel. Elle sollicite en conséquence la cession d'une partie du parking jouxtant l'entreprise pour une superficie d'environ 1000 m². Monsieur le Maire indique que si le conseil émet un avis favorable à cette demande, il conviendra de réaliser des travaux d'aménagement de places de parkings en compensation des places perdues (environ 40 places). Cette question sera abordée lors du prochain conseil municipal.
- Restauration de l'ancien château d'eau route de St Trivier. Monsieur le maire indique qu'un débroussaillage des abords de cet ouvrage a été réalisé par les services techniques. Un nettoyage du château d'eau et une légère rénovation seront réalisés pour mettre en valeur ce patrimoine. Il indique que des jardins pourraient être aménagés pour que cette parcelle soit entretenue
- Mr Laurent Martin indique qu'en raison des contraintes sanitaires le concours de volailles est annulé. Un marché aux volailles pourrait être organisé afin de permettre aux éleveurs de vendre leur production. La date du 20 décembre 2020 serait conservée
- Mme Françoise Delay fait un point sur les commissions environnement et communication. Les conseillers municipaux sont invités à communiquer les articles à insérer dans le bulletin municipal avant le 1^{er} décembre
- Mr Freddy Berezyiat rappelle son intervention du 30 septembre 2020 où il avait demandé à ce que les questions à l'ordre du jour soient développées au moment de la convocation et où il indiquait qu'il serait opportun que les conseils municipaux puissent être retransmis sur internet.
- Mme Nathalie BUFFY indique qu'on lui a rapporté que l'appartement de Mr Michel Raymond, récemment décédé a été vidé par les agents municipaux. Monsieur le Maire indique que la famille de Mr Raymond a fait part de sa volonté de donner les meubles à la Commune de Pont de Vaux ou que ceux-ci seront sinon jetés à la déchetterie. La décision a alors été prise de transporter les meubles et divers objets à la recyclerie de Tournus afin de venir en aide à des personnes dans le besoin.

La séance est levée à 20 h 30 La prochaine réunion est prévue le 16 décembre 2020 à 18 heures 30

PONT DE VAUX 13 novembre 2020

Le Maire,
Yves PAUGET


